




Association déclarée
Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Siège Social :
Hôtel de Ville
2 Av. P. Vaillant-Couturier
78390 BOIS D'ARCY



Adresse :	Comité de Jumelage, Hôtel de Ville, 78390 Bois d'Arcy
@-Adresse :	cjba@free.fr
	00 33 6 74 41 23 60

Compte Rendu du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy
Mercredi 5 octobre 2022, à 20h30, Maison des Associations

Membres présents

Evelyne Maréchal-Lair	Céline Delavaud	Patricia Valentin (AS-Karaté)	Bernard Bécaud (Ateliers Arcisiens)
Jean-Claude Couchenet	Charles Bleuse	Nadine Mirochnikoff	Gérard Bonnevalle
Marie Régnier			

Membres excusés avec pouvoir

Jean-Philippe Luce
Solange Soulard
Renaud Denhez

Membres absents, excusés

Nathalie Le Rousseau
Maryline Rolland

Membres absents

Sébastien Allouche
Christiane Doisneau (BAAL)
Laurent Reinling (JA)

Membres invités

Nicole Richelmi

1. Approbation du Conseil d'Administration du 1^{er} juin 2022

Chaque membre a reçu le compte rendu du CA du 1^{er} juin 2022. Aucune remarque n'est faite.
Le compte rendu du CA est adopté à l'unanimité.

2. Participation d'artistes de Mùcheln au Salon de la Saint Gilles, du 2 au 9 septembre 2022

Les artistes de Mùcheln ont exposé au Salon de la St Gilles à Bois d'Arcy du 2 au 9 septembre. Certes, depuis la pandémie de la Covid, les œuvres n'ont pas pu être échangées, les Mùchelnois n'étant pas venus à Bois d'Arcy et ce sont les mêmes œuvres qui sont exposées, à la St Gilles, comme au Salon des Ateliers Arcisiens.

De nouvelles œuvres doivent arriver en octobre et les Ateliers préparent également des œuvres à partir dans le car pour Mùcheln.

Les Ateliers se chargent toujours d'héberger les œuvres et de la logistique pour les expositions et le Comité les en remercie.

Bernard Bécaud, pour les Ateliers, a apporté de la terre qui doit servir à tenir les drapeaux français, allemands et européens dans des gobelets sur les tables lors de la fête de la bière. Encore merci.

3. Accueil des Mùchelnois à Bois d'Arcy les 21, 22, 23 octobre 2022 et jubilé des 25 ans du jumelage.

Le vendredi 21 octobre, les Mùchelnois doivent arriver vers 17h30-18h, au Cosec. La municipalité les accueille par un pot de bienvenue. Ensuite, la soirée se passe en famille, en petits groupes ou en associations.

Le samedi 22 octobre, départ à 8h45, en car pour tous, pour Rueil Malmaison. A 10h, visite du château de la Malmaison et ensuite, déjeuner à Rueil. Retour sur Bois d'Arcy.

A 16h, cérémonie pour les 25 ans du jumelage à la Tremblaye, autour du tilleul du jumelage. Inauguration du square Mùcheln, dévoilement de la plaque et renouvellement du serment du jumelage par les maires des deux communes.

Un chant sera entonné par les participants sur l'air des « Champs Elysées » de Joë Dassin, chanson que les Mùchelnois connaissent bien.

Puis, petit goûter dans le hall de la salle des fêtes.

A 19h30, fête de la bière au Cosec, choucroute, orchestre avec musique bavaroise et bal. La bière et les gobelets de 40cl proviennent toujours de Mùcheln.

La fête de la bière est organisée par la municipalité. 288 places sont disponibles et les inscriptions se font soit par internet sur le site du théâtre de la Grange, soit lors de permanences au théâtre. Les modalités sont parues dans le bulletin municipal, ainsi qu'un article sur la fête de la bière et sur les 25 ans du jumelage.

Le dimanche 23 octobre, des réunions inter-associatives sont prévues.

Le VBBA rencontrera le volleyball du Sportverein Mùcheln au gymnase Perdreau.

Des membres de l'AS-Karaté s'entraîneront avec le Musashi de Mùcheln au Cosec.

Et les pompiers de Mùcheln recevront à la caserne les pompiers de St Micheln pour reprendre contact après quelques années d'interruption, pour préparer une venue à la Ste Barbe.

Vers 12h30, déjeuner au Cosec en présence des familles d'accueil et de leurs hôtes. Les familles françaises apportent des plats. Et le dessert sera le gâteau des 25 ans de jumelage.

Après la photo du groupe, le car prendra la route vers Mùcheln vers 14h30-15h.

4. Conseil d'Orientation, le 16 novembre 2022.

La réunion pour préparer l'année 2023 et présenter le budget 2023 est prévue le 16 novembre, date sous réserve, selon les disponibilités du maire qui préside cette séance.

5. Marché de Noël à Bois d'Arcy les 3 et 4 décembre 2022.

Le marché de Noël aura lieu les samedi 3 et dimanche 4 décembre dans la salle des fêtes de la Tremblaye. Le Comité sera présent avec petits gâteaux de Noël et bières. La venue des allemands qui pourraient apporter les articles en direct de Mùcheln n'est pas encore confirmée.

En 2021, les bières avaient été achetées sur Paris, car nos amis n'avaient pas pu venir à cause de la Covid.

6. Soirée dans le cadre de la journée franco-allemande de l'amitié, le 27 janvier 2023.

Le traité de l'Elysée, scellant l'amitié franco-allemande, avait été signé le 22 janvier 1963, cela fera donc 60 ans. Pour fêter l'événement, le Comité, les adhérents et personnes intéressées se retrouveront pour regarder le diaporama des journées franco-allemandes d'octobre 2022, autour de la galette. Ce sera dans la salle de réception de la Maison des associations.

7. Assemblée Générale prévue le 1^{er} février 2023.

L'Assemblée Générale aura lieu le mercredi 1^{er} février 2023, moment important de l'association et des adhérents.

8. Déplacement arcisien à Mùcheln en 2023, dates à déterminer.

L'année 2023 verra le déplacement des Arcisiens à Mùcheln, le précédent ayant eu lieu en octobre 2021. Les maires des deux communes doivent convenir d'une date pour cette rencontre.

Il est à espérer que cet accord intervienne lors de la venue du maire de Mùcheln à Bois d'Arcy en octobre 2022.

Et la date doit être connue pour le Conseil d'Orientation, de novembre afin de préparer correctement l'année 2023.

Si le déplacement avait lieu dans les six premiers mois de l'année, les réservations pour le trajet doivent se faire à la fin de l'année 2022, afin de bénéficier de tarifs abordables.

9. Présentation par les associations de projets d'échanges 2023 pour le CO de novembre 2022.

Les associations ne connaissant pas la date du déplacement à Mùcheln, il est très difficile pour elles de se prononcer à ce jour. Les associations sportives doivent aussi composer avec les dates de compétition.

Pour l'instant, aucune association ne s'est engagée pour aller à Mùcheln. La discussion pourra reprendre quand la date de la rencontre sera connue, donc en novembre.

10. Questions diverses.

La disparition des vues de Mùcheln offertes par la municipalité de Mùcheln et qui avaient été exposées aux murs de la salle Mùcheln a déjà été évoquée. Jean-Claude Couchenet pose la question de savoir si ces tableaux ont été retrouvés. L'interrogation demeure. Mais il serait bien de faire des recherches pour retrouver ces petits tableaux.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est close à 21h45.

Bois d'Arcy, le 5 octobre 2022

Marie Régnier

Information ultérieure au CA.

Point 3. Les gobelets de 40cl pour la fête de la bière ne proviendront pas de Mùcheln. La mairie a fait le choix d'acheter en France des gobelets pour la fête de la bière.

Compte Rendu du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy
Mercredi 1 Juin 2022, à 20h30, Maison des associations, Salle 7

Membres présents

Jean-Philippe Luce	Maryline Rolland	Nathalie Le Rousseau	Evelyne Maréchal
Solange Soulard (Ateliers A)	Charles Bleuse	Gérard Bonnevalle	Nadine Mirochnikoff
Jean-Claude Couchenet	Marie Régnier		

Membres invités

Nicole Richelmi

Membres excusés avec pouvoir

Christiane Doisneau (BAAL)

Sébastien Allouche

Renaud Denhez

Membres excusés

Patricia Valentin (Karaté)

Membre absent

Céline Delavaud

Jeunesse Arcisienne

Avant d'aborder l'ordre du jour, une information est faite concernant les cours d'allemand.

La professeure qui assure les cours depuis 10 ans a envoyé une lettre de démission. Elle habite désormais en Eure et Loir et ne souhaite plus faire le trajet entre son domicile et Bois d'Arcy. Le dernier cours aura lieu le 4 juillet.

Le Comité est donc en recherche d'un professeur d'allemand pour les cours.

Il faut étudier avec les comités de jumelage de villes aux alentours qui dispensent des cours d'allemand si une entente peut être possible, comme c'était le cas pour les cours d'allemand avec Fontenay le Fleury.

1. Approbation du compte rendu du CA du 11 mars 2022.

Chaque participant a reçu le compte rendu du CA du 11 mars 2022.

Maryline Rolland souhaite faire une remarque sur le point 7, élection du bureau. Il avait été conclu que Maryline Rolland devenait membre du bureau avec fonction de vice-présidente, ceci afin de faciliter la communication avec la mairie.

Maryline Rolland ne souhaite pas le poste de vice-présidente, mais uniquement être membre du bureau.

M. le Maire est d'avis que le fait d'être élu au bureau ne changera rien aux échanges avec la mairie et précise que ses portes sont ouvertes. Il ajoute que des comités consultatifs seront mis en place dès la rentrée de septembre et il serait éventuellement possible qu'un membre du bureau devienne membre du Comité événementiel/associations. Il faudra envoyer une candidature nominative.

Les statuts ne prévoyant pas spécifiquement d'élus dans la composition du bureau, Maryline Rolland ne pourra y venir qu'en tant qu'invitée.

Cette modification étant actée, le compte rendu est alors adopté à l'unanimité.

2. Œuvres d'artistes de Mùcheln au Salon des Ateliers Arcisiens.

Des oeuvres d'artistes de Mùcheln seront exposées au 39^{ème} Salon des Ateliers Arcisiens qui se tient du 18 au 26 juin 2022, avec vernissage le vendredi 17 juin à 20h.

Cinq artistes Mùchelnois présentent des aquarelles, des acryliques, des photos et des céramiques.

Merci aux Ateliers qui s'occupent des œuvres de nos artistes Mùchelnois.

3. Soirée du CJBA 2021, pour les adhérents, familles d'accueil, associations.

La soirée de fin d'année aura lieu le vendredi 24 juin, à 20h, à la Maison des associations. Chacun apporte une entrée ou un dessert, le Comité fournit l'apéritif, les boissons et le pain.

Le Comité remercie la mairie d'avoir mis l'encart dans le journal de la ville avec la précision que la soirée est ouverte à tous les arcisiens, même non membres du CJBA. A ce jour, Marie Régnier n'a pas reçu de demande de participation.

Des vidéos du déplacement d'octobre 2021 à Mùcheln seront présentées au cours de la soirée : Leipzig, le Musée Mémorial au « Runde Ecke », Wernigerode, visite de la ville et du site du château et Mùcheln, l'église St Jacques et la réception par M. le Maire, Andreas Marggraf.

4. Oeuvres d'artistes de Mùcheln au Salon de la St Gilles en septembre.

Les oeuvres exposées au Salon des Ateliers Arcisiens en juin seront à nouveau exposées au Salon de la St Gilles.

Il aura lieu du 3 au 9 septembre 2022, Maison des Associations.

Encore merci aux Ateliers pour la logistique des oeuvres entre les deux salons.

5. Participation du CJBA au Forum des Associations en septembre.

Le Comité de Jumelage participera au Forum des associations qui se tiendra le samedi 10 septembre de 9h à 17h au stade Jean Moulin. Pour des raisons pratiques d'inscription, le Forum se tiendra sur une seule journée et non sur deux jours comme en 2021. Le Comité présentera ses objectifs, ses activités, ses projets.

6. Réception des Mùchelnois à Bois d'Arcy les 21, 22, 23 octobre 2022.

Le vendredi 21 octobre, arrivée des Mùchelnois au COSEC vers 17h30-18h. Un accueil est prévu par la municipalité au Cosec.

Le samedi 22 octobre, en matinée, visite du Château de la Malmaison pour les Allemands et les Français qui souhaitent accompagner leurs hôtes. Déjeuner dans un restaurant à Chatou.

Dans l'après-midi, aux alentours de 16h, cérémonie à la Tremblaye pour les 25 ans du Jumelage. Le square où se dresse le tilleul du Jumelage, devant la salle des fêtes, sera inauguré « Square Mùcheln ».

Le tilleul fut planté en 1997 sur le terrain du collège, (la bibliothèque n'existait pas), puis transplanté en 1999 à la Tremblaye, lors de l'inauguration de la bibliothèque.

En soirée aura lieu la fête de la bière au Cosec.

Le dimanche 23 octobre, une rencontre de volleyball est prévue entre le VBBA et la section volley du Sportverein Mùcheln.

La question d'un entraînement de Karaté est à poser à Mùcheln et à Bois d'Arcy.

Le déjeuner aura lieu au Cosec, chaque famille d'accueil apportant sa contribution au repas.

Le départ pour Mùcheln aura lieu vers 14h30-15h.

M. le Maire évoque le sujet des panneaux Mùcheln aux entrées de la ville, sujet traité au point 2 du CA du 9 mars 2022. M. le Maire dit qu'il n'était pas au courant, que les panneaux ont été enlevés par les services municipaux, car il fallait de la place. Ce n'était pas intentionnel et cela se réparera.

Le jumelage de Bois d'Arcy avec Mùcheln apparaît bien, mais sur une affiche papier, en bien plus petit que sur une pancarte d'entrée de ville.

7. Fête de la bière, le samedi 22 octobre 2022.

La fête de la bière aura lieu le samedi 22 octobre, organisée par la municipalité. Une réunion de préparation a eu lieu le jeudi 19 mai à 18h, proposée par le service Événementiel. Gérard Bonnevalle et Nadine Mirochnikoff, du bureau du CJBA, étaient présents. Maryline Rolland, également présente, énonce les points abordés.

Après études de devis, la bière devrait encore venir de Mùcheln, la Hasseröder.

Plusieurs orchestres ont été sollicités. L'orchestre « Gallisch Brezel » n'avait pas encore donné de réponse. D'autres orchestres n'étaient plus disponibles. Proposition est faite de contacter l'orchestre de Joël Olmedo.

Le choix du traiteur est encore à l'étude. Il faut considérer le coût, mais aussi la qualité du service. Certains traiteurs sont plus consciencieux que d'autres.

La vaisselle sera-t-elle prise à la cuisine centrale, auquel cas il faudra faire la vaisselle le lundi ou dimanche après-midi. La vaisselle peut aussi être prise auprès du traiteur. Le service Événementiel étudie les différentes possibilités.

La billetterie devrait être du même type que lors des précédentes fêtes de la bière.

Pour communiquer sur l'événement, l'information sur la fête de la bière devra paraître dans le Journal de septembre et celui d'octobre.

Pour la préparation de la salle au Cosec, il faudra des personnes pour aider.

Gérard Bonnevalle précise que le Comité n'a pas prévu dans le budget l'achat de nappes et de serviettes pour la soirée de la fête.

Une 2^{ème} réunion programmée par le service Événementiel est prévue le jeudi 7 juillet à 18h.

8. Questions diverses.

Aucune question n'est parvenue et n'est posée en début de séance.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est close à 21h50.

Bois d'Arcy, le 22 juin 2022

Marie Régnier

Compte Rendu du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy
Mercredi 9 mars 2022, à 20h30, Maison des Associations

Membres présents

Maryline Rolland
Patricia Valentin (AS-Karaté)
Renaud Denhez
Gérard Bonnevalle

Nathalie Le Rousseau
Solange Soulard (Ateliers Arcisiens)
Nadine Mirochnikoff

Evelyne Maréchal-Lair
Charles Bleuse
Marie Régnier

Membres excusés avec pouvoir

Jean-Philippe Luce
Christiane Doisneau (BAAL)
Sébastien Allouche
Céline Delavaud

Membres absents

Jean-Claude Couchenet
Laurent Reinling (JA)

Membre invité, excusée

Nicole Richelmi

Il est proposé d'ajouter deux points à l'ordre du jour.

1° Suite à la disparition de la salle Mùcheln, point à l'ordre du jour du CA du 24 novembre 2021, M. le Maire avait annoncé une réflexion pour honorer Mùcheln à Bois d'Arcy. Où en est la réflexion ?

2° Les pancartes « Ville Jumelée Mùcheln -avec drapeau allemand- » ont disparu aux entrées de la ville. Quelle en est la raison ? Est-ce provisoire ou définitif ?

Ces deux points sont acceptés et abordés en début de séance.

11. Réflexion sur la salle Mùcheln.

Maryline Rolland rapporte que depuis le 24 novembre, il n'y a pas eu de concertation. Il n'y a actuellement pas de salle disponible. Il faut attendre la réalisation de nouvelles constructions, comme la Colombe ou le Marché. Une nouvelle salle ou autre lieu « Mùcheln » ne pourra pas être inauguré pour les 25 ans du jumelage, il faut attendre au moins deux ans.

12. Pancartes « Mùcheln »

Les élus présents ne sont pas au courant de la disparition de ces panneaux aux entrées de la ville et vont poser la question à M. le Maire. A certaines entrées, « Mùcheln » est bien évoqué sur une affiche papier, dans un panneau d'informations sur la ville, mais à d'autres endroits, la pancarte avec drapeau allemand « Ville jumelée avec Mùcheln » a complètement disparu.

13. Approbation du Conseil d'Administration du 24 novembre 2021

Chaque membre du CA a reçu le compte rendu du 24 novembre 2021.

Monsieur le Maire a demandé, dans le point 4, de modifier la phrase suivante : "Rien de concret pour l'instant sur le déroulé et les manifestations. Mais M. le Maire fera aussi participer le service Événementiel pour assister le Comité de Jumelage." par la phrase suivante : "Le déroulé des manifestations du week-end reste à organiser mais M. le Maire indique que c'est la Ville de Bois d'Arcy via son service Événementiel qui organisera la soirée de la fête de la Bière".

Prenant cette modification en compte, le compte rendu du CA du 24 novembre 2021 est adopté.

14. Report de la soirée de janvier au vendredi 11 mars 2022.

La traditionnelle soirée de l'amitié franco-allemande, en commémoration du Traité de l'Elysée n'a pas pu avoir lieu comme prévu le vendredi 21 janvier, en raison de la pandémie. Elle aura lieu le vendredi 11 mars 2022, à 20h, maison des associations. Des projections de photos et films sont au programme, pour présenter le séjour des Arcisiens à Mùcheln en octobre 2021. En dégustation, ce ne sera plus galette, mais tarte aux fruits.

15. Salon des Ateliers Arcisiens, juin 2022.

Solange Soulard, représentante des Ateliers au CA, informe que l'association a élu une nouvelle présidente, Marlène Bertay. Le Salon des Ateliers Arcisiens aura lieu en juin, les dates et le lieu seront précisés ultérieurement.

Les œuvres des artistes de Mùcheln devraient être exposées, bien qu'elles n'aient pas été renouvelées, car il n'y a pas eu de rencontre sur Bois d'Arcy, pour cause de Covid.

16. Soirée du CJBA Juin 2022

Normalement, la soirée de fin d'année aura lieu en 2022. Le principe reste le même : les adhérents amènent une entrée ou un dessert. Le Comité s'occupe des boissons.

Au cours de cette soirée, seront projetées les autres vidéos sur le séjour des Arcisiens à Mûcheln en octobre 2021. La date du vendredi 24 juin est retenue. A voir avec la Vie Associative pour la réservation d'une salle.

17. Election du bureau, suite à l'Assemblée Générale du 2 février 2022.

Selon les statuts, le Conseil d'Administration qui suit l'Assemblée Générale élit le bureau.

Gérard Bonnevalle explique qu'il serait bien qu'un élu siégeant au CA fasse partie du bureau, afin de faciliter la communication et d'éviter des remarques ou des malentendus par manque de communication.

Par le passé, des élus ont déjà fait partie du bureau, cela n'est pas contraire aux statuts et ne porte pas préjudice à l'indépendance du Comité.

Maryline Rolland est déléguée au jumelage et est la plus à même d'entrer au bureau.

Maryline Rolland se dit surprise de la proposition, aurait aimé en parler auparavant avec M. le Maire.

Gérard Bonnevalle se représente au poste de trésorier et Renaud Denhez au poste de trésorier adjoint

Charles Bleuse se représente au poste de secrétaire, Solange Soulard au poste de secrétaire adjointe.

Marie Régnier se représente au poste de présidente, Nadine Mirochnikoff au poste de vice-présidente.

Maryline Rolland se propose au poste de vice-présidente.

Ces candidatures ayant obtenu l'unanimité, le nouveau bureau est élu par le Conseil d'Administration.

Normalement, le Comité se réunit une fois par mois, le premier mercredi du mois – date qui peut varier en fonction des vacances scolaires. Il se réunit soit en réunion de bureau, soit en Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration se réunit quatre fois dans l'année - dont un Conseil d'Orientation.

En raison de la pandémie, le Comité n'a pas pu tenir ce rythme de réunions. Le dernier CA avait eu lieu en mars 2020, l'AG 2021 avait pu se tenir en juin. Pourtant, les échanges, discussions entre membres du bureau se poursuivaient par voie électronique, des décisions étaient prises et la communication avec les adhérents continuait.

La situation sanitaire s'améliore et normalement, les réunions de bureau en présentiel pour sujets à débattre et décisions à prendre devraient pouvoir reprendre, en particulier concernant la préparation de l'accueil des Mûchelnois en octobre prochain.

18. Séjour des Mûchelnois à Bois d'Arcy octobre 2022, cérémonie des 25 ans de jumelage, fête de la bière.

Le mois d'octobre a été retenu pour la venue des Mûchelnois à Bois d'Arcy. Parmi les dates proposées par le maire de Mûcheln, M. le Maire a choisi 2 dates : 7-9 octobre ou 21-23 octobre 2022. Ces dates vont être transmises par le Comité au maire de Mûcheln.

La cérémonie des 25 ans de jumelage aura lieu le samedi après-midi à la mairie annexe, maison des associations.

La fête de la bière aura lieu le samedi soir, le gymnase est encore à définir.

La bière viendra-t-elle à nouveau de Mûcheln ? Il faut leur demander leurs conditions.

Le samedi matin, une visite au château de la Malmaison sera au programme, avec déjeuner dans un restaurant à Chatou (sous réserve).

19. Questions diverses.

Aucune question n'est parvenue et n'est posée en début de séance.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h30.

Bois d'Arcy, le 25 mars 2022

La présidente
Marie Régnier

Informations ultérieures au CA.

- 1° Suite à un échange avec Marlène Bertay, nouvelle présidente des Ateliers, les œuvres des artistes de Mûcheln seront exposées au 39^{ème} Salon des Ateliers Arcisiens. Le salon 2022 se déroulera du 17 juin, jour du vernissage, au 26 juin inclus. Cette année, le thème est : LES FABLES DE LA FONTAINE.
Les œuvres de Mûcheln seront les bienvenues au 40^{ème} Salon en 2023, qui sera une grande fête.
- 2° Pour la soirée du 24 juin, la grande salle 2, 3, 4 de la Maison des Associations est réservée.
- 3° Le Forum des Associations aura lieu le samedi 10 septembre 2022.
- 4° Le 18 mars, le maire de Mûcheln a informé du choix de la date pour leur venue à Bois d'Arcy : du 21 au 23 octobre 2022.

Bois d'Arcy, le 25 mars 2022

La présidente
Marie Régnier